

COMMENT TRIER ET METTRE EN VRAC LES RÉCIPIENTS À BOISSON CONSIGNÉS

TOUS LES AUTRES PLASTIQUES / POCHETTES



11

Remboursement : Vos clients ont droit à un remboursement de 10 cents pour chaque récipient de la catégorie « Autres plastiques » (PEHD pigmenté, PP, PS, AUTRE) et pour chaque pochette (PE-LD), peu importe son volume et son contenu (boisson alcoolisée/non alcoolisée).



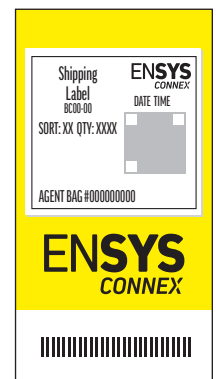
Mettez dans ce sac de vrac tous les récipients en plastique de la catégorie « Autres plastiques » (PEHD pigmenté, PP, PS et AUTRE) pour boissons alcoolisées et non alcoolisées, ainsi que toutes les pochettes (PE-LD) pour boissons alcoolisées et non alcoolisées. Notez bien que les pochettes n'ont pas besoin d'être séparées des autres récipients/mises dans un sac en plastique comme auparavant. Remplissez le sac jusqu'à la ligne.

Mettez aussi dans ce sac de vrac les vessies à vin que vous avez retirées des boîtes à vin. Toutefois, **NE COMPTEZ PAS/N'INCLUEZ PAS** les vessies dans le nombre total d'unités d'aucun sac de vrac. (Les remboursements/droits de service sont appliqués aux boîtes à vin qui contenaient les vessies. Le contrôle de la qualité ne comptera également pas les vessies.)

Attachez une étiquette (dûment remplie) à la poignée noire.

Fermez le sac adéquatement.

Collez l'étiquette d'expédition du PDV *EnSys-Connex* sur l'étiquette jaune d'Encorp. Si vous n'avez pas accès à une imprimante, vous pouvez inscrire les informations à la main sur l'étiquette.



Hebert's Recycling (506-773-1880) est responsable de la collecte de ce sac ainsi que des autres sacs de vrac de tous les types de matériaux sauf le verre.

Les camionneurs suivent les instructions d'Encorp et sont avertis de ne pas prendre :

- Des sacs qui ne sont pas les sacs de vrac d'Encorp.
- Des sacs qui ne sont pas étiquetés avec une étiquette d'Encorp.
- Des sacs qui sont trop remplis ou insuffisamment remplis – de façon tout à fait absurde.